



**CEEAC**

**ECCAS**

*Le Secrétariat Général*

**Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale**  
**NDjamena, 25-28 Juillet 2017**

**RESUME**

**Du 25 au 28 juillet 2017 à NDjamena**, le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), à travers le Programme de Conservation de la Biodiversité en Afrique centrale-Sauvegarde des Eléphants d'Afrique centrale (PCBAC-SEAC) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), organise en collaboration avec la République du Tchad, la Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité ou sécurité des ressources naturelles (faune, flore, bois et minerais), le conflit homme/faune et les autres conflits liés à la gestion de l'espace en Afrique centrale.

L'objectif général de la Conférence de NDjamena est de discuter des orientations (politiques, diplomatiques, juridiques, socio-économiques, etc.) destinées au développement du système de la sécurité des ressources naturelles et de gestion des conflits liés à l'utilisation de l'espace et d'une part et d'harmoniser les textes juridiques et réglementaires des pays pour une gestion transfrontalière et régionale sécurisée des ressources naturelles et de sauvegarde de la faune. D'autre part dans le but d'accélérer la transformation sécurisée de l'économie des ressources naturelles en lien avec l'aménagement durable des territoires et l'économie verte (écotourisme, économie des aires protégées, etc.) en Afrique centrale.

De façon spécifique, il sera question d'adopter :

- la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur le développement de l'éco sécurité en Afrique centrale et la gestion des conflits liés à l'utilisation des terres ;
- le texte portant création du Consortium sur l'Eco sécurité en Afrique centrale ;
- d'adopter la note conceptuelle du programme de développement de l'éco sécurité en Afrique centrale ;
- la note conceptuelle du programme de gestion du conflit homme/faune en Afrique centrale ;
- la note conceptuelle du programme sur la gestion des terres dans les aires protégées en Afrique centrale ;
- le plan d'action ou la feuille de route post conférence sur l'éco sécurité ;
- les résultats du processus de recrutement du personnel du Secrétariat Permanent de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique (OCFSA) ;
- la stratégie sous régionale de la filière durable de l'huile de palme en Afrique centrale ;

Au terme des assises de NDjamena, les résultats attendus sont les suivants :

- la Déclaration des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale est adoptée ;
- le texte portant création du Consortium de l'Eco sécurité en Afrique centrale adopté ;
- la note conceptuelle du programme de développement de l'éco sécurité en Afrique centrale et celle de certains outils opérationnels sont adoptés ;
- la note conceptuelle du programme de gestion du conflit homme/faune en Afrique centrale et celle de certains outils opérationnels sont adoptées ;
- la note conceptuelle du programme sur la gestion des terres dans les aires protégées en Afrique centrale et celle de certains outils opérationnels sont adoptés ;
- le plan d'action ou la feuille de route post conférence sur l'éco sécurité est adoptée ;
- les résultats du processus de recrutement du personnel du Secrétariat Permanent de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique (OCFSA) sont validés ;
- la stratégie sous régionale de la filière durable de l'huile de palme en Afrique centrale est adoptée ;

La conférence va se dérouler en deux segments : le segment des experts d'une durée de deux jours et le segment des Ministres d'une journée. Le segment technique ou segment des experts sera structuré autour des groupes de travail dont les résultats discutés et validés en plénière.

La conférence est ouverte aux Ministres en charge de la Faune, ceux de l'Aménagement du Territoire et Développement local, ceux des Mines, ceux de l'Agriculture et ceux en charge des questions de Défense.